

—Le 18 décembre, une jeune anglaise protestante faisait son abjuration solennelle dans l'église de Saint-Roch. Ses parents et ses amis étaient émus de sa ferveur et des larmes abondantes qui ruisselaient de ses yeux, au moment où le pain sacré lui était accordé. Le 23, jour de la Conception immaculée, une néophyte de la même nation entra avec des dispositions aussi touchantes dans le sein de notre Eglise. Le 23, la même grâce a été accordée à une autre nouvellement convertie. Puisse ces nouveaux membres qui accroissent l'innombrable famille catholique, être les prémices et le gage du retour si désiré de toute la nation anglaise!

—A l'imitation de ce qui existe à Saint-Roch et à Saint-Sulpice, le clergé de la paroisse de Saint-Eustache vient de créer une bibliothèque catholique qui a ouvert le 25 décembre. Pour être admis à la communication à domicile, il suffira de présenter une simple garantie de l'ouvrage prêté. Toute personne de la capitale, sans aucune distinction, sera accueillie à cette bibliothèque.

—Une ordonnance, insérée au *Bulletin des Lois*, autorise l'acceptation de trois legs faits par M. l'abbé de Franous; le premier, d'une rente de 250 fr. à la fabrique de l'église succursale de Tendou (Vosges); le deuxième, d'une rente de 2,000 fr. à l'hospice de la même ville; et le troisième, d'une autre rente de 500 fr., sur l'Etat, au séminaire diocésain de Saint-Dié.

—On nous écrit du diocèse d'Evreux :

« Mlle. de Bois-l'Evêque, de Favorolles, Evreux, dont les bienfaits sont inépuisables, vient d'acheter, de M. de Boursardière, ancien maire du lieu, au nom des religieuses du canton de Balleroy, arrondissement de Bayeux, le château et la plus grande partie du domaine de la Cour-Rétal, commune de Boissy-le-Sec, près Verneuil. Une chapelle et d'autres constructions considérables vont être incessamment ajoutées à ce château. On assure que cette communauté aura près de quarante religieuses. On est heureux d'avoir à citer, de notre tems, d'aussi nobles et généreuses actions. »

ANGLETERRE.

—Mgr. Wiseman, qui, depuis son élévation à l'épiscopat, était président du collège d'Oscott (Angleterre) et dirigeait les études de ce bel établissement, va, nous assure-t-on, quitter ce poste par suite de nouveaux arrangements qu'ont nécessités les besoins du diocèse de Birmingham, où le nombre des catholiques s'est si prodigieusement accru dans ces deux dernières années. Le révérend M. Logan serait appelé à succéder au prélat, dans les fonctions qu'il remplissait avec tant de succès, au collège de Ste-Marie.

—D'après une lettre d'Angleterre, Mgr. Wiseman, que l'on nous avait dit être sur le point de renoncer à la présidence du collège de Saint-Marie (Oscott), continuera à diriger cet établissement, à moins que la maladie dont Mgr. Wash, vicaire apostolique de Birmingham, est atteint, ne prenne un caractère qui interdise au prélat l'exercice de ses fonctions épiscopales.

—Les catholiques de Londres et de Dublin ont célébré avec ferveur et beaucoup de solennité, la fête de Saint-François-Xavier.

—Trois cents hommes ont été confirmés dimanche, dans l'église de Sainte-Anne, à Leeds (Angleterre), par Mgr. Briggs, évêque de ce district. Dans ce nombre on comptait 40 nouveaux convertis.

—Il y a quelques semaines, l'association protestante de Liverpool s'est réunie, pour exposer au public le prodigieux succès qu'obtiennent partout ses missions, et lui communiquer ses plans pour la campagne de cette année. Un seul fait permettra de juger les étranges prétentions de l'association. Un certain M. Holme a proposé, sans perdre son sérieux ni compromettre sa gravité, d'établir une mission à Rome, afin de *dépapaliser* les états romains et le pape même. Ce projet a été accueilli par des applaudissements frénétiques, et l'on parle d'en placer l'auteur à la tête de la mission. (1)

IRLANDE.

—On écrit de Galway (Irlande), le 25 décembre :

« Ce matin, il y avait un grand nombre de fidèles à la messe, dans l'église paroissiale; la galerie était surtout encombrée de monde: un craquement se fait entendre, on crie aussitôt que la galerie cède au poids de la foule et que tout est perdu. Aussitôt la panique s'empare de la multitude, on se précipite vers les portes. Les conséquences de cette panique sont effroyables. Déjà l'on comptait 30 personnes étouffées ou écrasées.

« Une autre version estime à 26 le nombre des morts foulés aux pieds par la multitude épouvantée qui cherchaient les issues. On pensait qu'il y aurait bien 10 ou 15 victimes de plus. Il y a beaucoup de blessés. La galerie est solidement bâtie, elle pouvait supporter un poids quatre fois plus considérable. Il y avait 4 à 5,000 personnes dans l'église, au moment où l'on a commencé à crier que la galerie craquait et la messe n'était pas encore commencée.

« Le sieur Gray qui a donné des soins aux blessés, a constaté 28 décès. Il pense que le nombre est bien plus considérable, beaucoup de familles ayant transporté leurs blessés dans leurs maisons. La ville est plongée dans la consternation. »

—A en croire un journal anglais, M. O'Connell va se retirer de la vie publique et passer le reste de ses jours dans la vie monastique.

—Le R. P. Mathieu, l'apôtre infatigable de la tempérance, a été invité à visiter les îles de Jersey et de Guernesey, après les prochaines fêtes de Pâques.

—M. le Dr. Wilson, évêque de Hobart-Town, est arrivé à Dublin. Le *Freeman's Journal* annonce que le prélat est parti aussitôt pour le collège de

Saint-Patrice, Maynooth, où il va choisir des missionnaires pour son diocèse.

—Les associations du Saint-Rosaire, qui sont répandues dans toute l'Irlande, commencent à s'établir en Angleterre. Dans plusieurs provinces du nord, les ecclésiastiques ont formé des confréries de quinze personnes qui récitent assidument les prières en l'honneur de la Vierge.

ECOSSE.

—On écrit d'Ecosse :

« Une assemblée de l'Eglise d'Ecosse vient d'avoir lieu; il s'agit d'un grand fait qui se prépare, la séparation de cette Eglise d'avec l'Etat, ce qui est la ruine même du protestantisme en Ecosse. Un mémoire à été rédigé au nom des ministres "convoqués", et ils formaient la grande majorité des ministres d'Ecosse; il est adressé à sir Robert Peel. On y remarque la résolution bien arrêtée de rompre avec le pouvoir civil, si ce pouvoir ne laisse pas à l'Eglise d'Ecosse l'indépendance qu'elle réclame. Non seulement en matière de dogme, mais en matière de discipline, les ministres écossais rejettent l'intervention de la magistrature. "Ils ne pourraient, disent-ils, rester en communion avec une Eglise qui se soumettrait à cette intervention, ni permettre à d'autres d'y rester. »

« Les ministres d'Ecosse, réunis en assemblée générale, rappellent, dans la dernière partie de leur mémoire, au gouvernement de la reine, les devoirs qu'ont à remplir les chefs des Etats envers celui par qui régentent les rois, et par qui les princes rendent la justice, dont ils doivent épouser la cause, et dont l'Eglise doit attendre l'exercice de cette liberté qu'il lui a donnée lui-même. L'assemblée des ministres d'Ecosse déclare apprécier toute l'importance de la question, maintenant soumise à la décision du Parlement et du pays; elle ajoute que son Eglise n'a fait qu'un traité avec la puissance civile, par conséquent qu'elle peut le rompre, si cette puissance ne tient pas ses engagements, et qu'il s'agit, pour le royaume d'Ecosse, si le pouvoir temporel engage la lutte, non-seulement de la destruction de l'Eglise nationale aujourd'hui existante en vertu de la loi, mais du renversement de l'autorité du Christ dans sa propre maison, et du refus de reconnaître son Eglise comme une libre société spirituelle instituée par lui et gouvernée par ses seules lois.

« Nous n'ajouterons rien à cette solennelle condamnation du protestantisme qui a toujours soumis la religion aux pouvoirs humains, à ce point que cette Eglise d'Ecosse, qui proteste aujourd'hui contre cet attentat, déclare elle-même qu'elle a été établie par la loi des hommes. Tel est le changement des idées, aujourd'hui qu'elle ne conçoit plus qu'une Eglise, libre société spirituelle instituée par Dieu et gouvernée par ses lois, et il n'y a au monde qu'une seule Eglise qu'on puisse ainsi définir, l'Eglise catholique! »

INDES.

—Le préfet apostolique de l'Inde néerlandaise, M. J. H. Scholten, vient de partir de Grave pour Rome. La mission catholique dont il est chargé, éprouve encore un grand besoin de livres religieux en langue malaise. Durant son voyage des Indes en Europe, M. Scholten s'est occupé de faire un catéchisme et un livre de prières dans cette langue. Il eût beaucoup désiré pouvoir faire imprimer ces livres en Hollande; mais, n'ayant pas de fonds à sa disposition pour en couvrir les frais, il les a emportés à Rome où il se flatte d'en trouver les moyens.

Il espère être de retour en Hollande vers le commencement de février, pour reprendre immédiatement la route des Indes.

—On lit dans le *Journal asiatique de Londres* de décembre l'article qui suit :

« L'évêque catholique de Madras ayant commandé la construction d'un portique à l'église de Saint-Thomas, les ouvriers en creusant les fondemens, découvrirent un pilier mesurant douze pieds de long sur six de circonférence. Cette découverte ayant été communiquée à l'évêque, il ordonna de continuer les excavations. Une tradition générale dans le pays était qu'au tems qu'apôtre saint Thomas érigea une chapelle sur ce même terrain, il y existait un temple d'idoles qui tombait en ruines, et à la place duquel les disciples du saint apôtre avaient érigé une chapelle dans laquelle ses restes furent déposés. Ce lieu est encore en grande vénération dans tout le pays, et les chrétiens s'y rendent en pèlerinage de toutes les parties de l'Inde. En continuant les fouilles, on découvrit à une distance de trois ou quatre toises plus loin un second pilier de la même forme et des mêmes dimensions que le premier. On trouva aussi sur la même place une pierre plate sur laquelle était gravée une inscription en caractères qu'on n'avait encore pu déchiffrer. La forme des piliers est dans le goût indien et semblable à celle de ceux que l'on voit encore dans les temples d'idoles du pays. »

ALLEMAGNE.

—Le 25 juillet dernier, le curé d'Utenthal avait déclaré, en présence de la commission d'école locale, que la traduction de la Bible faite par Munchener est un livre défendu par l'Eglise catholique, et qu'en sa qualité de curé il ne pouvait permettre qu'elle fût introduite dans les écoles de sa paroisse. Le conseil scolaire de district l'a dénoncé aux tribunaux, et le curé a été suspendu pour deux ans de ses fonctions pastorales; les membres de la commission d'école qui ont appuyé le curé ont été révoqués; d'autres autorités communales ont été condamnées à huit jours d'emprisonnement, parce qu'elles ont osé déclarer que la traduction de la Bible faite par Munchener est contraire à l'esprit du catholicisme.—Nous livrons ce fait à la publicité sans y ajouter de commentaires.

ASIE.

—Cinq capucins, expulsés d'Espagne, et envoyés en Mésopotamie par la Propagande, ont fondé trois hospices avec des frères, à Orfa, à Merdin et à

(1) Il paraît que c'est celui-là qui a fait la trouvaille dont nous parlions dans notre dernier No. et que les nôtres n'étaient que de malheureux plagiaires. Honneur à qui de droit!
N. du R. des M. P.